

le mag

JOURNAL DU
KREMLIN-BICÊTRE

MARS
2023



Décryptage

Droits des femmes : le combat continue

GRAND ANGLE

Réforme des retraites : les
femmes en première ligne

UNE VIE

Chanèze Krikeb,
un moral en béton



L'œil du
Kremlin





Rédaction féminisée

En l'honneur de la semaine des droits des femmes, la rédaction du *Mag'* s'est renforcée de plumes féminines, qu'elles soient agents de la ville ou habitantes du Kremlin-Bicêtre. Retrouvez leurs articles dans nos colonnes !

Sommaire

MARS 2023

07 ÉVÉNEMENTS

- Référendum kremlinois annuel 2023 : la question est à vous !
- Des caméras-piétons pour les policiers municipaux

10 GRAND ANGLE

- Réforme des retraites : les femmes en première ligne

12 DÉCRYPTAGE

- Droits des femmes : le combat continue

18 UNE VIE

- Chanèze Krikeb, un moral en béton

21 VIE ASSOCIATIVE

- Les Oiseaux de Nuit, toujours en éveil !
- Jeanne Riu, doyenne des sportives du CSAKB

20 À VOTRE SERVICE

- La Ville entretient son patrimoine arboré

23 VIE ÉCONOMIQUE

- Les délices grecs d'Évi Evane
- Biocoop s'installe en ville

24 MÉMOIRE VIVE

- Les visages de l'hôpital Bicêtre – 6/6 – Françoise Barré-Sinoussi

25 VIE PRATIQUE

26 TRIBUNES DES GROUPES



Chèque énergie communal pour les Kremlinois



Jusqu'au 31 mars 2023, la ville du Kremlin-Bicêtre aide les foyers kremlinois à payer leur facture d'énergie.

Calculez si vous êtes éligible sur kremlinbicetre.fr

JOURNAL DU KREMLIN-BICÊTRE

Directeur de la publication : Jean-Luc Laurent *Rédacteur en chef* : Philippe Lefebvre *Comité de rédaction* : Anissa Azzoug, Corinne Bocabelle, Jean-François Delage, Pascal-François Ducloux, Catherine Fourcade, Philippe Lefebvre, Estéban Piard, Jean-Pierre Ruggieri, Ibrahima Traoré, Maxime Vasseur *Conception et direction artistique* : Pierre Canville *Ont collaboré à ce numéro* : Aya Aboum, Rihem Bouaoija, Claire Brazillier, Vanessa Coroyer, Lorraine Delatour, Roqayya Diane, Louise-Anne Elsebban, Linda Julien, Kelly Lalague, Nourhane Lassoued, Julien Pla, Adèle Saconney *Secrétariat de rédaction* : Direction de la démocratie locale *Photos* : Alex Bonnemaïson, Direction de la démocratie locale *Régie publicitaire* : Micro 5, tel : 06 25 23 65 66 *Impression* : RAS *Tirage* : 14 000 exemplaires *N°ISSN* : 1141- 4502

Le Mag' – Journal du Kremlin-Bicêtre

1, place Jean Jaurès 94270 Le Kremlin-Bicêtre
Dépôt légal à parution 94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex,
tél. : 01 45 15 55 55

journal@ville-kremlin-bicetre.fr
kremlinbicetre.fr

[f](https://www.facebook.com/villeKB) [t](https://www.twitter.com/villeKB) [i](https://www.instagram.com/villeKB) /villeKB





Au mois de mars, l'égalité femmes-hommes au cœur de l'actualité municipale.

Avant l'arrivée du printemps, le mois de mars marque l'action pour les droits des femmes et pour l'avènement de l'égalité entre les femmes et les hommes, le Mag' de mars se devait d'être au diapason des aspirations de nos concitoyennes.

Ce numéro du *Mag'*, spécial et thématique, a été conçu en grande partie par une rédaction féminine, intergénérationnelle et d'horizons aussi divers que variés. **De l'évolution de la condition féminine dans le temps aux actions menées par la municipalité en appui aux politiques publiques d'égalité des sexes**, ce numéro est la première pierre de la semaine thématique consacrée aux droits des femmes. Autour de rendez-vous culturels, associatifs et sociaux qui se dérouleront tout au long du mois de mars, la Ville mettra à l'honneur les combats féministes d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

L'objectif principal de cette initiative est de faire connaître au plus grand nombre le chemin parcouru par nos aînées et de sensibiliser au changement nécessaire de mentalité qu'il nous convient d'accompagner aujourd'hui encore. Dans ce numéro, la parole a été donnée aux Kremlinoises, élues, simples citoyennes, entrepreneuses ou responsables associatives.

Les exemples de femmes engagées dans la lutte pour le changement de mentalité et l'égalité des sexes sont nombreux dans notre ville et doivent irriguer nos actions et nos pensées.

Depuis 2020, l'équipe municipale est pleinement engagée dans une politique féministe et ambitieuse en matière de respect et de promotion des droits des femmes. Nous multiplions les actions de prévention et d'adaptation des services publics de proximité aux problématiques rencontrées par les femmes dans leur quotidien.

L'ouverture prochaine d'une maison des femmes par les services de l'APHP que la ville accompagne ou encore la mise à disposition de protections périodiques gratuites dans les bâtiments municipaux recevant du public en 2023 témoignent de la volonté farouche de la Ville d'agir pour l'égalité car beaucoup reste encore à faire !

Jean-Luc LAURENT

Maire du Kremlin-Bicêtre
votremaire@ville-kremlin-bicetre.fr

INSTANTANÉS

▼ 04 février – COSEC Vincent et Elisabeth Purkart

Pas de revers pour les filles

Après leur succès à l'extérieur la semaine précédente, l'équipe féminine de tennis de table de l'USKB disputait un match de niveau régional contre leurs homologues d'Antony. Surclassant leurs adversaires du jour par 10 victoires à 4, elles conservent la tête de leur groupe et visent la montée en division supérieure à la fin de la saison. La balle est maintenant dans leur camp. *Roqayya Diane*



▲ 8 février – Salle du conseil

Le Conseil des jeunes s'installe

Première réunion pour le nouveau Conseil des jeunes. 17 kremlinois, âgés de 17 à 25 ans, tirés au sort après appel à candidature, ont étrenné leurs fonctions en recevant leurs écharpes, symboles de leur nouveau statut, des mains du maire et des élus délégués Ibrahima Traoré et Jonathan Hemery. Bénéficiant de son propre budget et de sa propre feuille de route, cette instance permettra aux jeunes kremlinois de s'investir dans la vie de la commune à travers divers projets qui leur tiennent à cœur. Ils peuvent également épauler le Conseil municipal dans la mise en œuvre de ses politiques liées à la jeunesse sur sollicitation de ce dernier. *Aya Aboun*



▲ 08 février – Médiathèque

Que du bonheur !

Pour son nouveau cycle de conférence, l'Université populaire permanente avait choisi une thématique qui tranche avec la morosité ambiante : le droit au bonheur. Animée par Pauline Valade, une universitaire travaillant sur les phénomènes de joie publique et Mickael Mangot, directeur général de l'Institut de l'économie du bonheur, la soirée aura visiblement réjoui les participants. Prochain rendez-vous le 11 mars prochain, à la médiathèque, avec une thématique de circonstance : le féminisme à l'épreuve du quotidien. *Nourhane Lassoued*



▲ 18 février – Hall de la médiathèque

Défilé solidaire

Un an après le début de la guerre en Ukraine, la Ville poursuit son soutien à l'association Aide civils Ukrainiens en organisant une journée de solidarité. Avec une exposition-vente, la projection d'un documentaire sur les populations ayant perdu leur maison ou un concert, l'évènement aura aussi été l'occasion de profiter d'un défilé d'Ukrainiennes en tenue nationale dans le but d'inviter les Kremlinois à découvrir la culture ukrainienne. *Roqayya Diane*

◀ 20 février – Ecole Charles-Péguy

Tournage mortel

Des morts vivants au Kremlin-Bicêtre ! Dans le cadre du tournage de sa nouvelle création, dérivée de la série d'horreur à succès, l'équipe de *The Walking Dead* a décidé de poser ses caméras, du 21 février au 1^{er} mars, sur le territoire de la commune. Afin de permettre aux figurants et aux acteurs d'enfiler leurs costumes et de se maquiller, la mairie a accepté de leur prêter le préau de l'école Charles-Péguy durant les vacances scolaires, transformant ainsi l'établissement en coulisses de cinéma. *Rihem Bouaoija*



Référendum kremlinois annuel 2023 : la question est à vous !

Depuis 2021, la ville du Kremlin-Bicêtre invite les Kremlinois à prendre davantage part à la délibération citoyenne en proposant un référendum annuel sur une question d'intérêt général et local. Une nouveauté vient s'ajouter pour l'édition 2023 : les Kremlinois peuvent proposer leurs questions sur kremlinbicetre.fr. Le prochain référendum aura lieu le 26 novembre 2023.

Soucieuse de favoriser l'implication des Kremlinois dans les choix qui façonnent Le Kremlin-Bicêtre, la Ville vous donne l'opportunité cette année de proposer vous-mêmes la question du référendum kremlinois annuel. Eclairage public, sécurité, commerce local, restauration scolaire, propreté... Tous les sujets d'intérêt général et local peuvent être abordés ! Vous avez jusqu'au 23 avril pour soumettre une question qui n'aurait pas encore été suggérée.

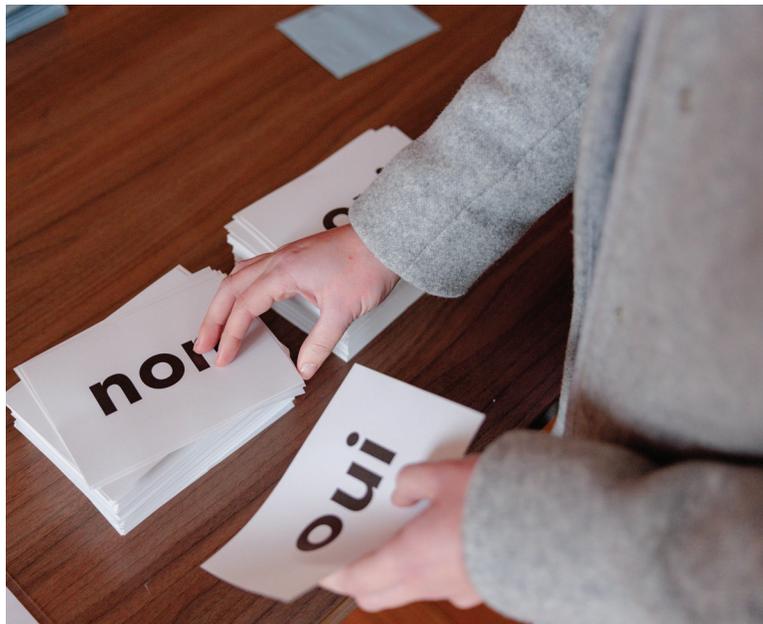
Une urne et des formulaires sont à votre disposition au club Antoine-Lacroix et en mairie pour recueillir les idées de questions qui vous tiennent à cœur. Un formulaire est également disponible en ligne sur le site de la ville : kremlinbicetre.fr. Une fois la concertation réalisée, une phase de débat se tiendra avec les conseils de quartier pour permettre à tous les Kremlinois d'échanger sur la question qui sera soumise au vote lors du référendum le dimanche 26 novembre 2023.

Une démarche inédite et innovante

Inclure davantage les citoyens dans le processus démocratique et les inviter à se prononcer sur des projets concrets, qui les touchent de près, c'est le crédo qu'a choisi la ville du Kremlin-Bicêtre en organisant des référendums tous les ans. « *Jamais en France une municipalité ne s'est engagée sur le long terme en intégrant cet outil de démocratie directe dans les institutions déjà existantes que sont le Conseil municipal et les conseils de quartier* », indique l'analyste politique Paul Cébille, spécialiste de la démocratie directe à l'IFOP. Cette pratique encadrée permet en effet aux citoyens d'être directement décisionnaires en acceptant ou en refusant un projet. Avec le référendum kremlinois annuel, la ville du Kremlin-Bicêtre se démarque des autres initiatives locales que l'on voit à travers le pays et qui restent plutôt des expériences ponctuelles.



Scanner pour proposer vos questions.



Redonner le pouvoir aux citoyens

Depuis 2021, les Kremlinois sont appelés à se prononcer chaque année dans l'isoloir, non pas pour une élection, mais pour décider directement à la place du Conseil municipal sur un projet concret concernant la ville. La première édition portait sur la réorganisation du marché forain, qui avait été approuvée par 71,46 % des votants. Après cette première consultation, ce sont les mobilités qui se sont invitées dans le débat public. En 2022, les Kremlinois ont répondu oui à 66,1 % à la question : « *Approuvez-vous la réduction de la vitesse à 30 km/h sur les voiries communales du Kremlin-Bicêtre ?* ». Pour Jean-François Delage, premier adjoint au maire, chargé de la démocratie locale, « *ce vote du quotidien est un outil indispensable pour redonner confiance aux citoyens dans la chose publique et pour leur permettre de s'impliquer concrètement dans la vie de la cité* ». Louise-Anne Elsebban ■

Qui peut voter ?

L'organisation du scrutin est effectuée dans les mêmes conditions que celles prévues pour les élections municipales. Les listes électorales seront constituées des électeurs de nationalité française inscrits sur les listes électorales en vue des élections municipales ainsi que des ressortissants d'un État membre de l'Union européenne inscrits sur les listes électorales complémentaires établies pour les élections municipales.

Formulaire budget participatif 2023



Déposez vos projets jusqu'au 10 avril

**Présentez
votre projet**

Porteur de projet : *

Nom : Prénom :

Adresse postale :

courriel : Tél. :

Votre conseil de quartier :

- Martinets-Le Plateau
- Barnufles-Cœur de Ville
- Mairie-Fontainebleau
- Je ne sais pas

Description du projet : *

.....
.....
.....

Votre projet est soumis à un examen technique, il doit remplir l'ensemble des critères suivants :

- ✓ L'intérêt général
- ✓ Localisation dans votre quartier
- ✓ Compétence de la Ville
- ✓ Avoir un coût maximal de 50 000 €

Tout projet ne respectant pas ces critères sera jugé irrecevable. Pour plus d'informations, rendez-vous sur kremlinbicetre.fr.

Questionnaire obligatoire : *

1. Pensez-vous que votre projet sera profitable pour tous les habitants de votre quartier ? Oui / Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....

2. Où pourrait se situer votre projet :

.....

3. Pensez-vous que votre projet puisse avoir un coût inférieur ou égal à 50 000 € ? Oui / Non

4. En quoi votre projet est-il novateur pour la Ville ?

.....
.....
.....
.....
.....

Toute pièce justificative supplémentaire (budget, devis, croquis, plan, etc.) est la bienvenue !

* Pour que votre projet aboutisse, tous les champs doivent être complétés

À déposer dans les lieux suivants selon votre quartier :

- Mairie-Fontainebleau** : accueil de la Mairie •
- Barnufles-Cœur de Ville** : Club Antoine-Lacroix • **Martinets-Le Plateau** : Centre social Germaine-Tillion •

Retrouvez également ce formulaire sur kremlinbicetre.fr

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement général sur la protection des données (RGPD) notamment ses articles 6 et 7, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou effacement des informations la concernant, en s'adressant par courriel à rgpd@ville-kremlin-bicetre.fr ou par courrier : M. le Maire, Mairie du Kremlin-Bicêtre, 1 Place Jean-Jaurès, 94270 Le Kremlin-Bicêtre.



Les policiers municipaux dotés de caméras piétons

A compter du mois de mars, les agents de la police municipale de proximité du Kremlin-Bicêtre seront équipés de 7 caméras-piétons. Un dispositif encadré par la loi qui permet d'enregistrer et filmer les interventions et les échanges entre les agents et la population.

Conformément à l'arrêté préfectoral n°2022-3932 du 24 octobre 2022, les policiers municipaux auront ainsi la possibilité, dans le cadre de leurs missions, de procéder en tous lieux, y compris les lieux privés, à un enregistrement de leurs interventions au moyen de ces caméras individuelles. Cet équipement répond à plusieurs objectifs dans la relation du policier au citoyen : prévenir les incidents, mais aussi constater les infractions et permettre la collecte de preuves dans le cadre d'une procédure judiciaire. Fixée sur l'uniforme au niveau du torse ou de l'épaule de l'agent de façon très apparente, la caméra permet d'enregistrer le son et l'image d'une intervention, mais ne tourne pas en permanence. Le déclenchement est effectué par le policier après en avoir informé la personne filmée. Le signal d'enregistrement est caractérisé par un point lumineux rouge et le déclenchement de l'enregistrement doit être annoncé aux personnes filmées sauf si les circonstances l'interdisent. L'appareil consigne le jour et les plages horaires d'enregistrement, le lieu où elles ont été collectées et l'identité de l'agent porteur de la caméra. Les enregistrements sont ensuite transférés sur support informatique sécurisé, les données étant conservées durant six mois, puis détruites à l'issue, sauf dans le cas d'une procédure judiciaire ou disciplinaire. Les enregistrements ne peuvent être consultés qu'à l'issue de l'intervention et après leur transfert sur le support informatique sécurisé. Aucun système de transmission permettant de visionner les images à distance en temps réel ne peut être mis en œuvre. « *Ce dispositif est un vrai appui en terme de prévention*, explique Jean-Luc Laurent, le maire du Kremlin-Bicêtre. *Il permet d'apaiser les tensions éventuelles et de clarifier les interventions, tant pour les agents de la police municipale de proximité que pour les citoyens* ». **Louise-Anne Elsebban** ■



Conseils de quartier de mars : demandez le programme !

Les prochains conseils de quartier, prévus les 14, 15 et 16 mars prochains, seront placés sous le signe de la démocratie participative et du lien social. Au programme : lancement de la nouvelle édition du budget participatif, la concertation autour du choix de la question pour le référendum 2023 et la première édition des fêtes de quartier. L'année dernière, la Ville a relancé le budget

participatif sous un nouveau format : 50 000 € par an et par quartier. Avec plus de 150 projets déposés, les Kremlinois et les Kremlinoises ont regorgé d'idées pour améliorer la vie de leur quartier. Alors que les projets 2022 sortiront de terre dans les prochains mois, la Ville propose à ses habitants de se pencher sur de nouvelles idées pour 2024. Pour cela, une urne est mise à disposition dans chaque quartier : une au Club Lacroix, pour les habitants du quartier Mairie-Fontainebleau ; une autre au centre social, pour les résidents du quartier Martinets-Le Plateau ; une dernière, enfin à l'hôtel de Ville, pour les Kremlinois du quartier Barnufles Cœur-de-Ville. Un formulaire est également disponible depuis le site internet de la Ville. L'ensemble des habitants ont jusqu'au 10 avril pour déposer leur projet. Parallèlement, pour la troisième édition du référendum kremlinois annuel, la Ville vous propose de suggérer des questions qui pourraient être soumises aux suffrages, le dimanche 26 novembre prochain dans votre bureau de vote habituel. Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur kremlinbicetre.fr.

Au programme des prochaines réunions des conseils de quartier, la présentation d'esquisses pour la rénovation des squares de la rue Sembat et Jules Guesde avec mise en place d'ateliers participatifs avec les habitants. Le projet d'espace vert de la place V.Hugo déjà concerté sera présenté à la réunion du conseil Barnufles-Cœur de Ville.

Enfin, afin de favoriser le lien social et permettre aux habitants de se retrouver ou de faire connaissance, une fête sera organisée le 2 juin prochain dans chaque quartier. A l'initiative des représentants de quartier, ces moments conviviaux n'ont d'autre finalité que de favoriser le lien social et permettre aux habitants de se retrouver ou de faire connaissance. Le programme de cette soirée ? À vous de le décider ! **Vanessa Coroyer** ■

Quartier Mairie-Fontainebleau :

14 mars à 19h30, Espace André-Maigné

Quartier Martinets-Le Plateau :

15 mars à 19h30, école Benoit-Malon

Quartier Barnufles-Cœur de Ville :

Jedi 16 mars à 19h30, école Charles-Péguy

Réforme des retraites : les femmes en première ligne

Dans les cortèges de manifestants qui ont battu le pavé ces dernières semaines pour protester contre le recul de l'âge de la retraite, beaucoup de femmes sont venues témoigner de leur mécontentement contre une réforme qu'elles considèrent comme particulièrement injuste à leur encontre. Tour d'horizon de celles qui s'estiment être les « *grandes perdantes* » de la réforme.

Jeudi 7 février, 14h, place de l'Opéra. Troisième jour de mobilisation contre la réforme des retraites. Sous un soleil éclatant, les rues sont noires de monde. De toutes les artères adjacentes, la foule converge et se déverse dans le cœur de la capitale. 400 000 manifestants, selon la CGT – 57 000 selon la police – ont répondu à l'intersyndicale et s'apprêtent à défiler de l'Opéra jusqu'à la Bastille.

Au pied de l'Opéra, les militantes du collectif *Nous Toutes* font entendre leur voix en détournant la chanson de Michel Berger : « *Résiste ! Pour l'égalité des droits, refuse ce monde sexiste !* ». Car si le projet du gouvernement Borne, qui entend repousser l'âge légal de départ en retraite de 62 à 64 ans, touche tout le monde, les femmes se sentent particulièrement lésées par le projet.

Pénalisées

Outre les chants, de nombreuses pancartes dénonçant une réforme inégalitaire sont visibles dans le cortège. « *Les femmes un peu pénalisées ? Un peu, c'est déjà trop !* », peut-on lire sur une d'entre elles en référence aux propos du ministre des Relations

avec le Parlement, Franck Riester. Sur le plateau de Public Sénat, ce dernier avait concédé que les femmes étaient « *un peu pénalisées [...], un peu plus impactées que les hommes* » par la retraite à 64 ans. Une déclaration qui avait confirmé les craintes des opposantes au projet du gouvernement. En décalant l'âge de départ à la retraite, beaucoup de mères de famille perdront en effet le bénéfice des trimestres validés par enfant. Ainsi, une mère de famille qui, grâce à ces trimestres, pouvait bénéficier d'un départ à taux plein à 62 ans devra





La réforme va paupériser encore d'avantage les femmes, qui seront les grandes perdantes de cette retraite à 64 ans, dont personne ne veut !

Karima, 45 ans

désormais partir à 64 ans, même si elle a tous ses trimestres. Cette inégalité devant la réforme est même confirmée par l'étude d'impact du gouvernement. Si chacun devra travailler plus longtemps en cas d'adoption du projet de loi, les femmes nées en 1972 travailleront en moyenne neuf mois de plus, contre cinq mois pour les hommes.

Hypocrisie et Inégalité salariale

Malgré ces critiques, Elisabeth Borne soutient mordicus que la réforme profitera davantage aux femmes qui seront les premières à bénéficier de la revalorisation des pensions de retraites. Mais pour Nathalie, animatrice en centre de loisirs depuis 30 ans, cette compensation ne suffit pas pour justifier le report de l'âge légal de la retraite : « Si je travaille 2 ans de plus, ça me rapportera 35 € !... 35 € pour 2 ans de vie volés ! » A côté d'elle, Emma, une étudiante en histoire ne peut s'empêcher d'ironiser : « Heureusement que l'égalité homme/femme devait être la grande cause du 1^{er} quinquennat de Macron ! Dans les faits, ce n'est qu'une grande hypocrisie ! » Un peu plus loin, un autre slogan évocateur attire

l'œil : « Femmes, 22 % de salaire en moins et il paraît qu'on chiale pour rien ». Sous l'écriteau, Karima, 45 ans, gestionnaire dans un lycée, pointe un problème supplémentaire : « Les femmes sont déjà pénalisées dans le monde du travail parce qu'elles ont des carrières hachées, qu'elles sont moins bien rémunérées et que ce sont le plus souvent elles qui arrêtent de travailler lorsqu'un enfant arrive. La réforme va paupériser encore d'avantage les femmes, qui seront les grandes perdantes de cette retraite à 64 ans, dont personne ne veut ! » Des arguments qu'approuve pleinement Isabelle, 50 ans, juriste. « Cette réforme, il y avait quand même d'autres moyens de la financer que de nous rajouter 2 ans de cotisations. Si les femmes étaient payées autant que les hommes, par exemple, il y aurait 6 milliards de plus dans les caisses de retraite ! »

Fatiguées mais déterminées

Si les femmes sont en colère face au report de l'âge de départ à la retraite, elles sont aussi épuisées mentalement et physiquement. C'est le cas de Valérie, Christèle et Michelle, trois cuisinières d'une grande entreprise et toutes trois mères de famille. « Quand je rentre chez moi après ma journée de travail, je dois en commencer une autre pour m'occuper de mes 6 enfants, soupire Michelle. Le surplus de la charge mentale n'est pas reconnu, la pénibilité non plus. Travailler 2 ans de plus dans ces conditions, autant prendre un déambulateur tout de suite ! » Un sentiment d'usure partagé par bon nombre de manifestantes, dont Claire, 43 ans, professeur d'éducation physique et sportive de la région parisienne. « Les femmes sont épuisées, reconnaît-elle. Le report de l'âge de la retraite ne fera qu'aggraver la situation. La retraite à 60 ans, ça aurait été bien. C'était comme ça avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981. En quelques années, on est revenu sur tous les acquis sociaux ».

Déjà mobilisée les 19 et 31 janvier, Claire en est persuadée : pour faire bouger les contours du projet de réforme, « c'est dans la rue que ça se passe », plus qu'au Parlement, où la question sera débattue jusqu'à la fin du mois de mars. « On ne lâchera rien ! On reviendra manifester autant de jours qu'il sera nécessaire », s'exclame-t-elle, bien décidée à ne pas battre en retraite. **Philippe Lefebvre**



Décryptage



Droits des femmes : le combat continue

Du 8 au 19 mars, la Ville s'associe à la journée internationale des droits des femmes en organisant une semaine d'évènements culturels. L'occasion pour *Le Mag'* de revenir sur plus d'un demi-siècle de combats féministes qui ont changé les mentalités.

58 ans. C'est le nombre d'années auquel il faut remonter pour revenir à une époque où les femmes mariées ne pouvaient pas ouvrir de compte en banque, ni travailler sans l'autorisation de leurs époux. Cela paraît invraisemblable, inconcevable. Le combat pour les droits des femmes revient de loin. De très loin. Nos aînées d'aujourd'hui ont connu le monde d'hier où les épouses étaient sous la tutelle de leurs maris. Il aura fallu en effet attendre la loi du 13 juillet 1965 pour permettre aux Françaises de décider seules d'ouvrir un compte en banque ou de travailler, une loi qui signe le début de l'indépendance financière et, plus généralement, de l'émancipation des femmes.

Joëlle, 70 ans, et Chantal, 76 ans, toutes deux Kremlinoises, sont de celles qui ont connu ces révolutions. Échanger avec elles, c'est aussi retracer l'histoire du combat féministe. Lorsqu'on évoque cette fameuse loi de 1965, Joëlle semble prendre conscience du chemin parcouru : « *L'évolution des mentalités est impressionnante, surtout en si peu de temps* ». Son amie, Chantal, poursuit : « *En définitive, il n'y a pas longtemps que tout a changé* ».

De la contraception au droit à l'avortement

En 1967, le combat pour le droit des femmes fait un pas de géant avec l'adoption de la loi Neuwirth, du nom du député Lucien Neuwirth qui a proposé à l'Assemblée nationale la légalisation de la contraception, jusqu'ici interdite et vigoureusement combattue. Si l'accès aux moyens de contraception est très encadré, (sur ordonnance, avec consentement écrit des parents pour les mineurs), cette loi permet tout de même l'utilisation des préservatifs pour les hommes et la pilule pour les femmes. Chantal, 20 ans au moment des faits, se souvient : « *La contraception, c'était une liberté pour les femmes. Les hommes voyaient notre émancipation et ce n'était pas ce qu'ils désiraient* ». Avec cette loi, les femmes sont désormais maî- ▶▶▶



tresses de leurs maternités et la sexualité féminine peut enfin se libérer du risque de grossesse non-désirée. « *Les hommes voyaient ça d'un mauvais œil parce que, selon eux, les femmes iraient davantage voir ailleurs !* », abonde Joëlle.

En 1974, malgré les réticences et les oppositions à ces politiques pro-contraceptions, Simone Veil, alors ministre de la Santé, vient compléter et améliorer la loi Neuwirth en rendant la contraception gratuite, anonyme et sans autorisation pour les mineurs. L'année suivante, la Ministre Veil fait à nouveau évoluer le droit français et légalise l'interruption volontaire de grossesse (IVG), dans un délai de 10 semaines. Cette conquête législative fait suite, entre autres, à la publication en 1971 du « Manifeste des 343 salopes », publié dans *Le Nouvel Observateur*. 343 femmes y révélaient avoir avortées clandestinement et appelaient à la dépénalisation de l'IVG. Parmi elles : Simone de Beauvoir, Catherine Deneuve, ou encore l'avocate Gisèle Halimi. « *C'est un texte clé, analyse Chantal. Il a permis de lever le tabou de l'avortement. Avant la légalisation de l'IVG, les femmes allaient voir des faiseuses d'anges... On pouvait devenir stériles ou pire, y laisser sa peau* ».

1965

Loi autorisant les femmes mariées à ouvrir un compte en banque

1967

La contraception est autorisée (loi Neuwirth)

1974

La contraception devient gratuite

1975

Légalisation de l'IVG (loi Veil)

2022

Proposition d'inscrire le droit à l'IVG dans la Constitution



Crédit photo : Gustave Deghillage

pilules du lendemain dès 1999, puis gratuite pour les mineures en 2002. En 2022, la gratuité de la contraception a été étendue aux femmes de moins de 25 ans, alors qu'elle était jusque-là réservée aux mineures. Enfin, depuis le début de cette année, les préservatifs sont également disponibles gratuitement pour tous les jeunes âgés de moins de 26 ans. Une initiative qui ravit Joëlle pour qui ces dernières avancées consacrent l'aboutissement d'un long combat pour le droit à la contraception.

Changer les mentalités

Si l'égalité entre les hommes et les femmes passe par le droit, il avance aussi, et surtout, avec l'évolution des mentalités. Si plusieurs lois récentes sanctionnent plus durement le harcèlement sexuel, les mouvements comme #MeToo et #BalanceTonPorc ont complètement changé notre regard et notre attitude collective vis-à-vis de ces comportements. Pour s'en convaincre, il suffit d'en discuter avec Joëlle et Chantal. Alors que la première raconte que, dans sa jeunesse, sa mère l'avait réprimandée lorsqu'elle s'était plainte d'un homme aux mains baladeuses, la seconde évoque sa petite-fille qui avait giflé un homme à l'attitude déplacée. Un exemple terriblement révélateur de femmes qui ne tolèrent plus certains comportements, autrefois passés sous silence. Alors que les pouvoirs publics agissent pour lutter contre le harcèlement sexuel, l'évolution des mentalités permet d'en réduire l'ampleur et la portée, à défaut de pouvoir l'endiguer complètement.

À l'instar du harcèlement sexuel, la lutte contre les stéréotypes sexistes reposent davantage sur l'effort individuel de déconstruction des préjugés que sur l'évolution du droit. Terreau des inégalités, ces clichés impactent l'ensemble de la société, hommes comme femmes, de l'orientation scolaire jusqu'à la vie professionnelle, dans le couple et dans le partage des tâches, dans le choix des loisirs et dans l'éducation. Pour éviter ces écueils, Joëlle s'est efforcée d'élever ses garçons loin de ces stéréotypes sexistes. Aujourd'hui, elle se félicite de voir ses fils s'occuper de leurs enfants lorsqu'ils sont malades ou encore ▶▶▶



« *Depuis 2020, la ville s'attache à mener des actions nombreuses, concrètes et volontaristes en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes* »

Véronique Gestin,
mairie-adjointe chargée des solidarités

La loi Veil sera enrichie au fur et à mesure des années avec le remboursement de l'IVG à hauteur de 70% dès 1982, puis 100% en 2013, ou encore en allongeant le délai légal de l'avortement de 10 à 12 semaines de grossesse (2001), puis jusqu'à 14 semaines (2022). Aujourd'hui, alors que les droits des femmes sont parfois menacés, la France envisage d'inscrire le droit à l'avortement dans sa Constitution, afin de graver dans le marbre cette avancée législative majeure.

À l'instar de l'IVG, les politiques publiques liées à la contraception se multiplient avec l'accès libre et anonyme aux

Journée
internationale
DES DROITS
des femmes
bordel de merde.

garage delafra



L'atelier
« Réparer l'intime »
de La Maison
des femmes de
Saint-Denis.



Louise Oligny

Une Maison des Femmes à l'hôpital Bicêtre

Courant 2023, une Maison des Femmes ouvrira ses portes à l'hôpital Bicêtre AP-HP. Quatrième structure de l'AP-HP de ce type en Île-de-France, elle vise à améliorer le parcours et la prise en charge des femmes victimes de violence. Ces dernières bénéficieront d'une prise en charge médico-psychosociale personnalisée et adaptée aux besoins des victimes. Composée d'une sage-femme, d'un psychologue, d'un assistant-social et d'un médecin psychiatre, l'équipe pluridisciplinaire de la Maison des Femmes travaillera de concert avec les associations, les services juridiques, l'ordre des avocats et la police nationale, ainsi qu'avec les services de la Mairie du Kremlin-Bicêtre. « Ce dispositif contribuera à éviter une errance dans le parcours de sortie de violence et à sensibiliser tous les professionnels de santé au repérage des violences faites aux femmes », explique la direction de la politique médicale de l'hôpital Bicêtre. « Le Kremlin-Bicêtre est fière de faire partie des communes d'Île-de-France qui prennent à bras le corps le sujet de l'accompagnement des femmes victimes de violences, dans toutes leurs dimensions. C'est une excellente nouvelle pour les femmes et pour la ville ! Les équipes municipales travailleront en étroite collaboration avec celles de la Maison pour un accompagnement le plus complet possible des femmes victimes de violences », indique Anissa Azzoug, maire adjointe chargée de l'égalité et des droits des femmes.



Crédit photo : Gustave Deghilage

par elles-mêmes. Alors que de plus en plus de femmes prennent la parole à ce sujet, un autre tabou se brise peu à peu : celui de la précarité menstruelle.

Le difficile accès aux protections féminines

Quand Chantal et Joëlle se félicitent de la gratuité des préservatifs, Roqqaya, elle, s'interroge : « Les préservatifs gratuits c'est bien, mais pourquoi on ne fait pas la même chose avec les protections hygiéniques ? ». C'est bien de cela dont il s'agit quand on parle de précarité menstruelle : par manque de moyens, de nombreuses femmes ne peuvent pas se procurer des protections périodiques. Sujet encore méconnu, la précarité menstruelle est pourtant loin d'être un phénomène marginal. Selon l'Ifop, 1,7 millions de femmes ont des difficultés pour se procurer le nécessaire, soit une Française sur 10. « La lutte contre la précarité menstruelle est un enjeu de santé publique, martèle Anissa Azzoug, maire-adjointe chargée de l'égalité et des droits des femmes. En l'absence de politique nationale, le Kremlin-Bicêtre s'engage pour faciliter l'accès des femmes aux protections périodiques ».

Voilà plusieurs années déjà que la Ville s'est emparée du problème. Depuis 2019, la médiathèque l'Écho et le CCAS assurent la collecte de tampons et de serviettes hygiéniques afin de les distribuer auprès des publics concernés. « En 2023, la commune entend renforcer son action contre la précarité menstruelle et multiplier le nombre de protections hygiéniques disponibles en libre-service »,

indique Véronique Gestin, la maire-adjointe chargée des solidarités, de l'action sociale et de la lutte contre la précarité. Au cours de l'année, trois distributeurs seront ainsi installés à des endroits stratégiques. Chacun d'entre eux sera équipé pour fournir 3 protections par mois sur la base de 50 femmes bénéficiaires. « Sur l'année, cela représente un total de 4 200 serviettes et 512 tampons », précise Eva Garnier, médiatrice prévention santé qui pilote le projet. « Depuis 2020, la ville s'attache à mener des actions nombreuses, concrètes et volontaristes en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, qu'il s'agisse de la prévention des violences, de la défense des droits des femmes ou encore de la précarité menstruelle. Ces sujets demeurent éminemment essentiels, et nous poursuivons avec ferveur notre engagement à agir pour favoriser l'émancipation des femmes au quotidien. C'est par des actions de ce type que nous pouvons contribuer à la nécessaire évolution des mentalités », conclut Véronique Gestin. **Julien Pla** —



biocoop

Kremlin-Bicêtre

Produits locaux
Pain frais tous les jours
Fromage à la coupe
Fruits et légumes de saison
Snacking et épicerie

Scannez moi !



VOTRE MAGASIN BIO

Ouvert du lundi au samedi
de 9h00 à 20h00

41 AVENUE DE FONTAINEBLEAU
Parking gratuit Okabé (1h30) à 1 min.

  @biocoopkb
www.biocoopkremlinbicetre.fr

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 05 80

8, rue Georges Le Bigot
94800 VILLEJUIF



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com



Quand on est une femme dans un milieu d'hommes, il faut en faire deux fois plus pour être prise au sérieux. C'est un combat permanent

CHANÈZE KRIKEB

Un moral en béton

Après avoir travaillé un temps dans la formation professionnelle, Chanèze Krikeb a changé radicalement de voie il y a plus de 10 ans pour prendre la tête d'une entreprise de transport de béton. Seule femme dans un milieu exclusivement masculin, il lui a fallu sans cesse batailler et faire preuve d'une grande force de caractère pour venir à bout des préjugés sexistes.

D e son propre aveu, Chanèze Krikeb est d'une nature anxieuse. Mais quand on dirige depuis 10 ans une société spécialisée dans le transport de béton, difficile de passer des nuits sereines. Surtout si on est une femme et qu'on gravite dans un milieu d'hommes pas franchement compatissants envers la gente féminine. « *De ce point de vue-là, on ne peut pas dire que je me sois simplifié la vie !* », dit-elle dans un grand éclat de rire communicatif. Ce rire, cette facilité à l'autodérision, c'est son arme secrète, le bouclier qui lui permet de tenir à distance les tracés d'un métier qui s'est presque imposé à elle, au gré des circonstances familiales.

Formations

Car le monde des bétonneuses, Chanèze connaît. Elles ont même constitué la toile de fond de son enfance. En 1991, lorsqu'elle a 10 ans, son père, alors chauffeur rou-

tier, achète un camion toupie et s'installe au Kremlin-Bicêtre pour créer sa société de transport à destination des chantiers franciliens, pour le compte des grands fabricants de ciment. Chanèze est alors loin de s'imaginer qu'un jour cet univers-là sera le sien. Pour l'heure, la jeune femme a d'autres préoccupations. Après avoir raté son bac littéraire en 1998, elle se lance dans la vie active et, sans trop savoir quoi faire de sa vie, devient vendeuse de bijoux dans un grand magasin parisien. Mais elle comprend vite qu'il lui faut une qualification si elle veut progresser.

Elle entame alors un bac pro secrétariat, puis un BTS d'assistante de direction, qu'elle complète à chaque fois par une alternance de deux ans, histoire de pouvoir conserver une autonomie financière. Après une expérience de deux ans comme assistante de direction, elle bifurque vers la formation professionnelle, d'abord à la MGEN, puis dans une société de formation à distance. « *Le métier me plaisait, rapporte-t-elle. J'aimais le rapport aux alternants, les aider à trouver*

leur voie, moi qui avait longtemps cherché la mienne ». Mais les relations conflictuelles qu'elle entretient avec son responsable direct la poussent à demander une rupture

conventionnelle pour éviter la dépression. Retour à la case départ.

Des bâtons dans les roues

Nous sommes en 2010. Chanèze à 29 ans. C'est le moment que choisit son père pour prendre sa retraite. Voyant sa fille au chômage et désirant que l'entreprise qu'il a construite reste dans le giron familial, il lui propose de prendre sa suite. Après un moment d'hésitation, Chanèze accepte. Elle entame aussitôt une formation pour obtenir le certificat de transporteur indispensable pour avoir le droit de gérer ce genre d'entreprise. « *J'étais la seule femme, se souvient-elle. Les hommes étaient très étonnés de me voir parmi eux et, comme c'est un milieu très macho, ils doutaient que je puisse obtenir l'examen. Ça n'a fait que renforcer ma volonté de réussir !* ».

Une fois le précieux document en poche, l'aventure commence. Chanèze saisit assez vite qu'elle doit développer son affaire et donc investir dans de nouveaux camions. Elle fait donc appel à son banquier pour obtenir un financement. Si celui-ci accepte de lui prêter un peu d'argent, il refuse cependant de lui octroyer une somme suffisante pour qu'elle puisse s'offrir un engin neuf. « *Je pense que le fait que je sois une femme a joué dans sa décision*, commente Chanèze. *Il ne croyait tout simplement pas qu'une femme puisse réussir dans ce métier...* ». Du coup, la jeune femme se rabat sur une bétonneuse d'occasion et engage un chauffeur. Mais ses ennuis ne font que débiter.

Un combat permanent

Car, dans les années qui suivent, Chanèze ne cesse d'être en butte à cette forme de suspicion masculine irraisonnée. « *Lorsque j'arrivais sur un chantier, par exemple, j'avais souvent droit à des réflexions du style : "Qu'est-ce qu'elle fait là, la petite dame ? Elle s'est perdue ?". À force, ça épuise* ». Sa présence étonne, détonne, au mieux fait sourire. Au point que certains de ses fournisseurs prennent sa féminité pour une faiblesse et tentent de l'arnaquer. « *Je dois faire attention à tout et tout connaître : le prix des pièces de rechange, le matériel à acheter, la mécanique du camion, la réglementation...* En fait, je ne peux compter que sur moi, souffle-t-elle. *La solidarité qui s'applique entre hommes ne s'applique pas à moi, au seul prétexte que je suis une femme. Dans ce métier, il faut vraiment un moral en béton !* ». Et la jeune femme de partir dans un grand éclat de rire, avant d'ajouter, un rien fataliste : « *De toute manière, quand on est une femme dans un milieu d'hommes, il faut en faire deux fois plus pour être prise au sérieux. C'est un combat permanent* ». À force de ténacité et de persévérance, Chanèze a tout de même fini par s'imposer et se faire accepter. Il lui aura fallu 10 ans. « *Je ne regrette rien*, lance-t-elle avec fierté. *Même si c'est difficile, même si je ne dors pas, je n'ai aucune envie d'arrêter, car ça reste une belle aventure* ». Allant toujours de l'avant, elle compte à présent passer les permis poids-lourd. « *Non pas pour remplacer mes chauffeurs*, dit-elle, *juste pour être au même niveau qu'eux !* ». Le combat continue. **PL.** ■

Repères :

1981 :
Naissance à Paris

1991 :
Installation au Kremlin-Bicêtre

2006 :
Assistante de direction

2009 :
Assistante de formation

2012 :
Patronne d'une entreprise de transport de béton

La Ville prend soin de son patrimoine arboré

Comme chaque hiver, les agents du service Environnement et espaces verts ont profité de la période de repos végétatif pour entretenir le patrimoine arboré de la commune. Remplacement de certains arbres malades, plantation de variétés nouvelles, contrôle de l'état phytosanitaire, recensement et géolocalisation de tous les arbres : autant d'actions qui allient développement durable et embellissement du cadre de vie.



Cerisiers du Tibet ou du Japon, charmes, tilleuls argentés, érables, sorbiers des oiseaux, chênes pédonculés, mimosas de Constantinople... Du 30 janvier au 10 février dernier, ce ne sont pas moins de 27 arbres provenant de 17 essences différentes qui ont été plantés par les agents du service Environnement et espaces verts, dans les rues, les parcs, les squares et aux abords de plusieurs écoles de la ville.

Le bon arbre au bon endroit

Provenant d'une pépinière de la vallée de Chevreuse, ces arbres ont été sélectionnés avec soin pour répondre à des objectifs précis qui s'inscrivent dans un programme de plantation pluriannuel. « Chaque spécimen a été choisi en fonction de son adaptabilité au milieu urbain et du site dans lequel il est implanté, afin que chacun puisse se développer au mieux », explique Xavier Pince, le responsable adjoint du service Environnement et espaces verts. *De ce point de vue, nous appliquons la doctrine du bon arbre au bon endroit*. De la même manière, la diversité des espèces retenues permet d'augmenter la biodiversité. « L'exemple type, c'est le sorbier des oiseaux, dont les fruits rouges persistent jusqu'en décembre et permettent

aux volatiles de s'en nourrir durant la saison hivernale », détaille le spécialiste. Dans chaque fosse de plantation, les agents des espaces verts ont pris soin d'incorporer des Mycorhizes, des champignons microscopiques qui vont rapporter de la vie microbienne, permettre au système racinaire de s'implanter plus rapidement et ainsi favoriser la reprise de l'arbre.

Soins géo-localisés

L'autre vertu de ces plantations d'essences variées est d'éviter que tous les arbres d'une même espèce soient contaminés par un parasite ou une maladie, « comme cela peut être le cas sur des alignements de platanes, lorsque le chancre coloré sévit », précise-t-il. Malgré ces précautions, plusieurs spécimens malades ont dû être remplacés, soit par arbres de même espèce, soit par des essences différentes. La Ville compte ainsi une variété de plus de 150 essences.

En parallèle de ces plantations, les agents des espaces verts poursuivent également une mission de plus longue haleine. « À l'heure actuelle, suite à la décision des élus Geneviève Etienne et Sidy Chiakh, maires-adjoints, tous les arbres de la ville sont en cours de recensement et de géolocalisation », précise Xavier Pince. *Chaque arbre aura ainsi une fiche d'identité individuelle, de façon à connaître leur état phytosanitaire et nous permettre de savoir à n'importe quel moment les soins à apporter. Cet inventaire devrait s'achever en 2024*.

Soucis écologique

Au Kremlin-Bicêtre, la plantation de ces 27 nouveaux « voisins », qui viennent compléter les 21 arbres déjà plantés l'hiver dernier, participent au rafraîchissement de l'atmosphère, à la production d'oxygène et à la fixation du dioxyde de carbone et des particules. Des caractéristiques qui s'inscrivent dans le droit fil de la politique écologique menée depuis près de trois ans par l'équipe municipale. « Nous agissons pour faire du Kremlin-Bicêtre une ville plus respirable et plus agréable à vivre », souligne ainsi Geneviève Etienne, l'adjointe chargée de la nature en ville. *Aménager un cadre de vie de qualité pour tous passe aussi par l'entretien et le développement d'un patrimoine arboré qui concilie l'embellissement de la commune avec le développement durable*. P.L. ■



Les Oiseaux de Nuit, toujours en éveil !

Créée en 2014 par un duo de jeunes comédiennes, Marie Perret et Doriane Gautreau, la Compagnie Les Oiseaux de Nuit va régulièrement à la rencontre des habitants, à travers des séries de spectacles théâtralisés, de lectures animées et de débats. Très engagées sur les sujets sociaux, elles sont constamment attentives à l'actualité et s'emparent de thématiques qui leur tiennent à cœur tels que l'obtention du droit de vote par les femmes, le harcèlement scolaire, l'accès à l'emploi, et plus largement la justice, pour sensibiliser tous les publics, quel que soit leur âge. « *Nous n'avons pas de limite de publics et de projets* », confie Doriane Gautreau. En effet, depuis 2016, les deux jeunes femmes s'inscrivent dans une démarche culturelle aux allures citoyennes et sociales en élaborant des créations théâtrales contemporaines au Kremlin-Bicêtre, en étroite collaboration avec différents Services de la Ville (collèges, Club Lacroix, Mission locale...). Ces actions gratuites dans les quartiers de la Ville sont très appréciées du public, notamment des jeunes kremlinois lors des théâtres-forums sur le harcèlement scolaire. « *Nous avons senti qu'ils étaient heureux de cet espace de paroles qui leur était proposé* », témoignent-elles. D'ailleurs, la qualité de leur travail a été souligné par le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui leur a décerné en 2022 l'agrément Jeunesse et éducation populaire. Sensibles tout particulièrement à la place des femmes dans la société, la notion de liberté est omniprésente dans leur travail. Cela passe par le choix de leurs actions et par le nom qu'elles ont choisi de donner à leur association. « *Les projets que l'on veut, où l'on veut, avec qui on veut* », synthétise Doriane Gautreau. Leur but ? Apporter une réponse aux inégalités en empruntant la culture comme vecteur de liberté. En effet, elles ont créé leur association pour choisir les thématiques qui faisaient résonance avec leurs pré-occupations et leur donner vie sous différents formats. Cette approche leur permet de se distinguer et de populariser le théâtre autour de sujets pourtant délicats. « *Si le théâtre est souvent considéré comme un art codifié, pour nous, c'est d'abord un outil d'expression et un vecteur de lien social, argumentent-elles. Il crée les conditions propices pour sensibiliser et ouvrir des espaces de réflexion* ». Kelly Lalague ■



Jeanne Riu, doyenne des sportives du CSAKB

Chaque lundi, Jeanne Riu, descend à pied les trois étages de son appartement villejuifois, monte dans son autobus et, son petit sac de sport à la main, s'en va rejoindre le dojo du COSEC pour sa séance de yoga hebdomadaire. Une scène qui pourrait sembler banale si Jeanne Riu n'affichait pas... 95 printemps ! Un âge qui fait probablement d'elle la doyenne des sportives du CSAKB. Licenciée au club depuis 2008, Jeanne est venue aux séances de yoga kremlinoises un peu par hasard, Claire, la professeure du CSAKB étant sa voisine de palier à cette époque. « *Claire pourrait être ma fille, s'amuse Jeanne. Plus sérieusement, ses séances m'apportent beaucoup : une vie sociale, de la sérénité et de la souplesse. Et quand on a 95 ans, la souplesse, c'est fondamental. Ça permet d'être physiquement autonome* ». Et le moins qu'on puisse dire, c'est que Jeanne ne manque pas de vitalité. Sportive assidue, la nonagénaire pratique également la marche nordique et le Tai-Chi, la gymnastique chinoise. Même quand elle se rend en province pour voir l'une de ses trois filles, elle s'arrange pour pratiquer l'aquagym, fréquenter la salle de sport ou jardiner. « *Le sport, c'est le secret d'une vie longue, épanouie et en bonne santé, martèle celle qui fut infirmière durant*

quarante ans, dont dix à l'hôpital Bicêtre. *Pour profiter de la vie, il faut se bouger, poursuit-elle. D'ailleurs, j'invite tous les anciens à faire du sport pour ne pas se rouiller !* » L'autre conseil de Jeanne pour vivre longtemps et en bonne santé ? Coupler une activité sportive à une activité mentale. « *Je pratique aussi le piano, je fais du tricot et j'apprends l'italien sur ordinateur. En fait, je fais bouger mon corps et ma tête !* » Alors que très souvent les gens lui demandent sa carte d'identité pour vérifier son âge, Jeanne n'est pas vraiment surprise par sa longévité : « *J'ai la chance d'avoir un très bon patrimoine génétique, dit-elle humblement. Dans ma famille, 95 ans, c'est un âge normal !* » Nul doute que l'on croquera encore longtemps sa silhouette menue dans le dojo du COSEC ! P.L. ■

l'Adresse

l'immobilier coopératif

Agence immobilière l'Adresse
du Kremlin-Bicêtre
31 rue du Général Leclerc
01 49 59 33 60

★★★★★ 4,9 (183 avis)



ACHAT
VENTE
LOCATION
GESTION

Implantée depuis 2014 au sein d'une ancienne brasserie, notre équipe vous reçoit du lundi au samedi. Échangeons autour d'un café sur vos projets immobiliers.

CHOISISSEZ UN
MÉTIER QUI A
DU SENS

LES PAVEURS DE MONTROUGE RECRUMENT :

- ▶ Ouvriers routiers
- ▶ Maçons VRD
- ▶ Conducteurs d'engins
- ▶ Géomètres-projeteurs

Postes à pourvoir à Villejuif,
en CDI et contrat d'apprentissage.

Les Paveurs de Montrouge sont spécialisés dans les infrastructures de transport et les aménagements urbains. L'entreprise compte aujourd'hui 80 employés et fait partie du groupe VINCI.

Contactez-nous : 01 43 90 11 70
villejuif@paveurs-de-montrouge.fr
25 rue de Verdun, 94 800 Villejuif

LES
PAVEURS
DE MONTROUGE

Evi Evane : les délices grecs au Kremlin-Bicêtre

Depuis 2012, une délicieuse odeur venait chatouiller les narines et ouvrir l'appétit des passants de la rue du Général Leclerc. C'est ici que sont cuisinés les mets que l'on peut retrouver dans l'un des quatre traiteurs parisiens de la maison grecque Evi Evane. Désormais, et depuis novembre 2022, les Kremlinois peuvent enfin venir déguster les spécialités helléniques dans le magasin qui jouxte la cuisine principale.

Véritable institution, la maison Evi Evane, lancée par les sœurs Dina et Maria Nikolaou en 2005, propose les meilleurs produits grecs. Au rayon épicerie, vous trouverez les spécialités du pays comme du miel, de l'huile, de la feta, des sauces, des pâtes mais aussi du vin, tous soigneusement sélectionnés par Dina. Autrement, Evi Evane, qui signifie « à votre santé » en grec ancien, propose des plats faits maison à partir de produits frais français et grecs. On retrouve évidemment les classiques de la gastronomie hellénique et ses tartinables : tzatziki, houmous, caviar d'aubergine ou tarama, réputé être le meilleur de Paris. Pour les plats chauds, il faut compter 26 € le kilo pour goûter à la moussaka ou au gratin de légumes. À 3 € les 100 grammes, la maison propose une large variété de boulettes et de beignets : *soutzoukakia*, boulettes de veau à la sauce tomate, *kolokythokeftedes*, beignets de courgettes, *tirokefte*, beignets à la feta... Si certains plats grecs sont bien connus des palais français, vous pourrez aussi découvrir certains desserts du pays comme le *galatopita*, une tartelette à la semoule fine et au lait, le *portokalopita*, un gâteau à l'orange, ou, plus classique, le *baklava* au miel et aux noix. Avec l'une des trois formules déjeuner, vous pourrez goûter à un tartinable ou un dessert, accompagné d'une boisson et, au choix, d'un feuilleté (feta-bœuf-olives de *Kalamata* ou feta-épinards) pour 9,90 €, un plat chaud et un accompagnement pour 15,90 € ou l'une des nombreuses salades pour 11,90 €. « On a de très bon retours, s'enthousiasme Maria. Deux mois après l'ouverture, on a déjà notre clientèle ». Ses filles, Katerina et Stella, qui travaillent dans le business familial abondent : « Notre secret ? Le savoir-faire et le fait maison ! » J.P. ■



i Evi Evane
59, rue du général
Leclerc
94270 Le Kremlin-Bicêtre
Ouvert du lundi au
samedi, de 11h30 à
19h30



Biocoop s'installe au Kremlin-Bicêtre

Leader de la distribution alimentaire biologique depuis plus de 30 ans, Biocoop a récemment inauguré son premier magasin au Kremlin-Bicêtre. Idéalement situé sur l'avenue de Fontainebleau, le commerce vient apporter une offre nouvelle de produits issus de l'agriculture biologique.

« Notre best-seller jusqu'ici, c'est le fromage, remarque Carole Emery, la gérante du Biocoop. Parce que chez nous, il est bio et disponible à la coupe ». Deux semaines seulement après avoir ouvert ses portes, Carole observe déjà un engouement pour son nouveau commerce. « Les clients attendaient vraiment l'ouverture avec impatience, abonde-t-elle. D'autres le découvrent un peu par hasard et visiblement, ils s'y plaisent bien ». Sur 180 m² de surface, le magasin propose tout ce qui est nécessaire au quotidien : fromage donc, mais aussi pains frais, fruits

et légumes de saison, une épicerie sucrée et salée ou encore des produits cosmétiques, des produits d'hygiène et d'entretien. Pour éviter le gaspillage et baisser le prix d'achat, plus de 150 produits comme les céréales, fruits secs, œufs ou encore produits d'hygiène et d'entretien sont disponibles en vrac. « C'est la même offre que dans un supermarché classique, poursuit la patronne, mais nos valeurs sont différentes ».

Au Biocoop, les produits sont tous issus de l'agriculture biologique, du commerce équitable et sont distribués en circuit court. Carole Emery s'est ainsi entourée d'une quinzaine de producteurs bios et locaux, établis à moins de 150 kilomètres du Kremlin-Bicêtre. L'engagement pour promouvoir l'économie locale va jusqu'au recrutement du personnel, puisque les cinq employés du magasin sont tous Kremlinois ou Villejuifois, à l'instar de Carole. Autre spécificité de cette nouvelle enseigne, son modèle d'organisation. Plus qu'un réseau de distribution, Biocoop est avant tout un projet coopératif où producteurs, salariés et associations de consommateurs ont le même poids dans la gouvernance de l'enseigne que le magasin lui-même. Une organisation unique qui permet de garantir une juste rémunération pour l'ensemble de ses partenaires. J.P. ■

i Biocoop
41, avenue de
Fontainebleau - 94270
Le Kremlin-Bicêtre
Ouvert du lundi au
samedi, de 9h30 à 20h

LES VISAGES DE L'HÔPITAL BICÊTRE

6/6 - Françoise Barré-Sinoussi

Durant près de deux siècles durant, Bicêtre sera marqué par sa « légende noire » d'hôpital-prison, avant de devenir progressivement, au cours du XX^{ème} siècle, un centre hospitalier universitaire à la réputation internationale. Il accueille aujourd'hui des équipes médicales de pointe, notamment son pôle infectiologie- virologie- immunologie, baptisé en 2012 du nom de Françoise Barré-Sinoussi, prix Nobel de médecine en 2008 pour avoir participé à la découverte du VIH.

Si sa carrière scientifique l'a conduite à parcourir le monde des décennies durant, c'est à Paris, « une ville qui reste toujours sa maison », comme elle le dira, que Françoise Sinoussi voit le jour en juillet 1947. C'est pourtant sur les contreforts des monts d'Auvergne, lors de ses vacances enfantines, que sa vocation va poindre par l'observation de la nature, notamment celle des insectes minuscules. Bac en poche en 1966, elle hésite un temps entre études de médecine et de biologie privilégiant finalement la seconde voie. Dès 1971, elle intègre les équipes du futur Professeur Chermann au sein de son laboratoire d'immunologie relevant de l'Institut Pasteur. Elle saluera toujours sa déterminante influence quant à son propre cheminement scientifique. Son doctorat acquis et après un séjour formateur aux USA, elle rejoint l'INSERM et travaille pour l'Institut Pasteur, sa recherche portant sur les relations entre rétrovirus et cancers.

L'émergence du VIH, défi historique pour la recherche

En septembre 1982, Willy Rozenbaum, médecin à la Salpêtrière, saisit l'équipe de rétrovirologie de Pasteur, coordonnée par Jean Claude Chermann et Luc Montagnier et associant Françoise Barré-Sinoussi. Il leur fait part de ce qui lui apparaît comme l'apparition d'un nouveau virus annihilant mortellement à terme les défenses immunitaires chez l'humain. Avec des milliers de décès les premières années - et des paniques apparaissant aujourd'hui irrationnelles - mais bénéficiant aussi d'emblée d'une forte exposition médiatique et, nouveauté, d'une véritable mobilisation associative, la recherche sur le VIH/SIDA va constituer un enjeu majeur pour la communauté scientifique.

En 1983, dans la prestigieuse revue Science, Françoise Barré-Sinoussi est la première à annoncer la découverte d'un nouveau rétrovirus humain, responsable du sida, qui sera appelé VIH (Virus de l'Immunodéficience Humaine). En 1988, elle dirige un laboratoire à l'Institut Pasteur initiant des programmes de recherche sur les déterminants du virus et la genèse du sida. A partir de 1988, elle coordonnera des programmes collaboratifs sur la recherche vaccinale contre le VIH, à l'aide de modèles chez les primates. Par la suite, les programmes de son équipe se concentreront sur la recherche des mécanismes de pro-



tection contre les infections VIH. Si la recherche d'un vaccin reste à ce jour infructueuse, la mise au point des traitements (notamment les trithérapies) au cours des années 90 aura néanmoins considérablement changé la vie des personnes atteintes, transformant souvent le VIH en pathologie chronique, venant clore deux décennies noires.

Une reconnaissance internationale

Consécration suprême pour la recherche française durant toutes ces années, Françoise Barré-Sinoussi et Luc Montagnier se voient attribuer conjointement le prix Nobel de médecine en 2008. Une première pour une femme.

Désormais titulaire d'innombrables distinctions, parallèlement à ses activités de recherche, Françoise Barré-Sinoussi reste fortement impliquée dans la promotion des activités de recherche sur le VIH/sida, en lien avec les actions de santé dans les pays en développement. Elle poursuit son engagement dans le renforcement des formations et des transferts de technologie médicale en Afrique et en Asie, à travers le Réseau International des Instituts Pasteur et des programmes de l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS). Elle préside le Sidaction depuis 2017 et son expertise sera requise durant la crise du Covid.

Fin novembre 2012, en sa présence, sous le patronage du Président de la République François Hollande, le bâtiment de Bicêtre accueillant les services d'infectiologie-virologie, de réputation mondiale, est solennellement rebaptisé à son nom. Un rare honneur pour une personnalité de son vivant. ■

Pharmacies de garde

DIMANCHE 5 MARS

PHARMACIE DE LA PORTE D'ITALIE
3, Rue Fernand Widal
75013 Paris
01 45 85 44 48

DIMANCHE 12 MARS

PHARMACIE DU KREMLIN
12/14, Rue du Général Leclerc
94270 Le Kremlin-Bicêtre
01 46 58 84 78

DIMANCHE 19 MARS

LA PHARMACIE DE L'HÔPITAL
9, Av. Eugène Thomas
94270 Le Kremlin-Bicêtre
01 46 72 20 18

DIMANCHE 26 MARS

PHARMACIE DU FORT DE BICETRE
25, Av. Charles Gide
94270 Le Kremlin-Bicêtre
01 46 72 16 29

DIMANCHE 2 AVRIL

PHARMACIE NGUYEN THI
16, Av. de Verdun
94200 Ivry-sur-Seine
01 46 72 25 75

Horaires de la Mairie

La mairie est ouverte au public les :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 15h à 18h
- Samedi : de 8h30 à 12h

Permanences de la police municipale de proximité

3, rue Danton

Du lundi au vendredi 9h15 - 12h45 et 14h - 17h30

Tel : 01 53 14 17 65

Permanences logement

Permanences sur rendez-vous (au : 01 45 15 55 55) les 3 premiers mercredis de chaque mois de 9h à 12h et le 4ème mercredi de 14h à 17h, à l'accueil de la mairie.

Prochaines permanences :
mercredis 8, 15 et 22 mars de 9h à 12h
Mercredi 29 mars de 14h à 17h

Régie stationnement :

Le dernier samedi du mois de 09h30 à 12h00 en présentiel au service Tranquillité Urbaine du 3, rue Danton.

Le carnet

DU 15 JANVIER
AU 14 FÉVRIER 2023

ILS SONT ARRIVÉS

- Ines AMGHAR
- Julien-Pierre ANDESSA MOULALENG
- Alba BRUNEAU LOÏS
- Yazid DARHMAOUI
- Maria DE SOUSA RODRIGUES
- Jawed DERDOUR
- Serigne-Saliou MBOUP
- Maria MUSI
- Lucas RODE
- Inaya RUIZ GONZALEZ
- Eloise TAN
- Yohan YESSOO

ILS SE SONT DIT OUI

- Abdellah BENAMARA
& Mégane GARCIA
- Mohammed ERRAMLI
& Houda LAKLACHE

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Corinne BADIA
- Eliane BARNIER veuve BOUSCARY
- Tasnim BENYAMINA
- Claudia BINDINELLI
- Louis CHARLOT
- Afif DJELLAL
- Françoise DROMIGNY veuve HUCHARD
- Fatma FELIDJ veuve KADRI
- Elise FERREBEUF
- Yanyreth Ly veuve SUN
- Belkacem MAMOUNI
- Denise SARTORI
- Marie SCOTT veuve PAMA

Centre Social Germaine-Tillion

(01 45 15 23 90)

Heures d'ouverture :

- Lundi, mardi et jeudi : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h30
- Mercredi : 13h30 - 17h30
- Vendredi : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h

Inscription :

- Lundi et mercredi : 14h - 17h
- Vendredi : 9h30 - 12h et 14h - 16h30
- Rédige assistance (écrivains publics) : le mardi de 13h30 à 16h30

Le marché



Tous les mardis, jeudis et dimanches de 8h à 14h, avenue Eugène Thomas.

LA VILLE RECRUTE

- GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE H/F
- FOSSOYEUR H/F
- CHARGÉ DE COMMANDE PUBLIQUE H/F
- RESPONSABLE DU CENTRE SOCIAL H/F
- DIRECTEUR DE LA MÉDIATHÈQUE H/F
- DES ANIMATEURS PERISCOLAIRES H/F
- DES AGENTS POUR L'ENTRETIEN DES ÉCOLES H/F

Retrouvez l'ensemble des annonces et candidatez sur kremlinbicetre.fr, rubrique « Offres d'emploi ».

Vos élus vous reçoivent

Les adjoints et conseillers municipaux délégués vous reçoivent sur rendez-vous en composant le : 01 45 15 55 55 ou en écrivant à : secelus@ville-kremlin-bicetre.fr

permanences citoyennes

Vos élus vous reçoivent chaque samedi de 9h30 à 12h en mairie.

Les permanences citoyennes se déroulent également par téléphone en composant le : 01 45 15 55 55

Prochaines permanences citoyennes :

- 4 mars
- 11 mars
- 18 mars
- 25 mars

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Vous pouvez rencontrer, à l'accueil de la mairie, un juriste de l'ADIL pour obtenir un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement, les :
2^e mercredi de chaque mois de 15h à 18h
4^e mercredi de chaque mois de 9h à 12h
Sur rendez-vous à l'adresse : rendez-vous-adil.org ou par téléphone : 01 48 98 03 48

Centre d'Information du droit des femmes et des familles

Tous les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h15 sur rendez-vous et par téléphone : 01 53 14 17 65

TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE des groupes politiques du conseil municipal

LE KREMLIN-BICÊTRE EN COMMUN

Engagés pour l'égalité !

Depuis deux ans, les élus du groupe « Le Kremlin-Bicêtre en commun » mènent la bataille pour l'égalité des sexes en luttant contre la précarité menstruelle grâce à l'installation d'un distributeurs de produits périodiques gratuits dans les bâtiments municipaux les plus fréquentés ; en s'associant dès l'origine au projet d'ouverture d'une Maison des femmes au sein de l'hôpital de Bicêtre pour renforcer la prise en charge des femmes victimes de violence ; en instaurant une semaine thématique consacrée aux droits des femmes depuis 2021, qui permet d'accueillir du public à des événements dédiés.

Sensibilisation, prévention, accompagnement : la majorité municipale mène, depuis 2020, une politique municipale résolument féministe.

Nous croyons fermement au pouvoir du dialogue pour qu'une prise de conscience individuelle et collective advienne et parachève la révolution des mentalités. La mobilisation de toute la société, de toutes les institutions, de toutes les associations est plus que jamais nécessaire pour en finir avec les inégalités du quotidien mais aussi avec des représentations datées qui entravent encore la place des femmes dans notre société.

Nous encourageons toutes les Kremliinoises et les Kremliinois à participer nombreux aux différents événements dédiés aux droits des femmes, organisés durant la semaine thématique du 6 au 11 mars et tout au long du mois de mars dans notre ville !

Les co-présidents
Corine Bocabeille & Frédéric Raymond

POUR UNE VILLE QUI NOUS RASSEMBLE

Faire de la démocratie ? Oui, mais pas sans la jeunesse !



Tous citoyens



PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Alors que le Conseil des Jeunes du Kremlin-Bicêtre a tenu sa séance d'installation le 8 février dernier, nous ne pouvons cacher notre fierté et notre admiration de voir s'exprimer, au sein de notre maison commune, les prémices d'un exercice démocratique inédit.

Cet engagement que nous avons pris lors de notre campagne municipale de 2020 voit le jour en ce début d'année après avoir été compromis par la crise sanitaire. Il faut dire que le pari est audacieux : alors que l'on considère souvent les jeunes comme désintéressés de la vie politique, se tenant bien éloignés des institutions et de leur fonctionnement, ils sont aujourd'hui 25 à s'engager dans ce processus de prise de décision collective.

Curieux, attentifs, et avec des profils très différents, tous sont animés par la volonté de participer à la construction politique de notre ville. Dans un contexte économique et social où les jeunes sont très souvent en première ligne face au chômage et aux discriminations, ce serait une erreur de les croire éloignés du réel démocratique et républicain. Au contraire, ces jeunes que nous avons rencontrés ont les deux pieds ancrés dans leur époque : riches de propositions et d'aspirations pour imaginer notre ville, aujourd'hui et demain, ils comptent bien faire entendre leur voix. Faire confiance aux jeunes, construire l'avenir avec eux, il n'y a pas plus beau projet démocratique !

Pour une ville qui nous rassemble, Communistes et Tous Citoyens

ELUS SOCIALISTES

Oui à la mobilisation, pour toujours plus de justice sociale !



Après les 19 & 31 janvier, après les 7 & 11 février, une nouvelle journée de mobilisation est organisée le 7 mars à l'appel des organisations syndicales pour dire non à la réforme des retraites Borne-Ciotti ! Soyons toutes et tous mobilisés pour faire reculer le gouvernement et obtenir le retrait de son projet de loi inutile et injuste. Continuons de descendre dans les rues du pays avec les syndicats, les partis de gauche, les Françaises et les Français pour demander d'une même voix le retrait de cette réforme.

En ce mois de mars, placé sous le signe de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars et le 21 mars journée de lutte contre les discriminations, nous continuons de nous battre pour toujours plus de justice sociale. Notamment pour la proposition de loi pour le repas à 1 euro pour tous les étudiants. En 2020 43 % des étudiants ont renoncé à un repas dans la journée pour des raisons financières. La même année, le gouvernement mettait en place le « ticket restaurant universitaire » à 1€ pour les étudiants boursiers. Les socialistes regrettent le choix de la majorité relative à l'Assemblée nationale de dévitaliser la proposition de loi « Pour le repas à 1 euro pour tous les étudiants ». Proposer un «tarif social minoré» uniquement pour les boursiers et les plus précaires, ne va pas assez loin.

Présent ou futur, il reste beaucoup à faire pour les jeunes et leur avenir !

Les élus du groupe socialiste

GÉNÉRATION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



Génération Écologie et Sociale

Agir pour l'environnement

Le mois de février aura été marqué par plusieurs épisodes de pollution aux particules fines. Nous sommes de plus en plus confrontés à ces événements. Santé Publique France indique que la pollution de l'air ambiant entraînerait 40 000 décès par an.

La réponse du gouvernement n'est pas à la hauteur, pour preuve, la municipalité de Grenoble va attaquer l'Etat pour son inaction face à la pollution de l'air. Cette action vise à sanctionner le plan de protection de l'atmosphère adopté par la préfecture de l'Isère qui est loin d'être à la hauteur des enjeux. Le traditionnel marathon du Président au salon de l'agriculture ne nous fait pas oublier toutes les reculades du gouvernement sur la question des pesticides. Il aura fallu l'intervention de la justice européenne pour mettre fin à la dérogation sur l'utilisation des néonicotinoïdes. Le gouvernement est en décalage face à l'urgence environnementale pour laquelle le « en même temps » n'est plus de mise.

Au Kremlin-Bicêtre, nous agissons : Assises de l'écologie populaire, réfection et création d'espaces verts, mise en place d'un plan pluriannuel de plantation d'arbres, commission extra-municipale sur les mobilités, festival de l'écologie populaire, passage au 30km/h, plan de sobriété énergétique, audit propreté... Nous avons parcouru du chemin et beaucoup reste à faire, nous continuerons à porter ces projets pour l'amélioration de notre cadre de vie et la préservation de l'environnement.

Génération écologique et sociale

TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE

Groupes d'opposition

GRUPE ÉCOLOGISTE ET CITOYEN DU KREMLIN-BICÊTRE



La tribune du « Groupe écologiste et citoyen du Kremlin-Bicêtre » ne nous est pas parvenue.

ENSEMBLE CHANGEONS LE KB

L'opposition bâillonnée !



JL Laurent a réalisé un coup de force lors du dernier Conseil municipal (CM). Il a contraint sa majorité à modifier le règlement et fait voter un article limitant le temps de parole des groupes politiques... Sauf le sien. Ainsi, il donne son premier coup à la vie politique kremlinoise. Pourtant, en 2020, comme la loi l'y oblige, le CM a voté le règlement qui fixe les règles de fonctionnement de l'assemblée délibérante. Il reste normalement en vigueur le temps de la mandature. C'est un texte important, structurant qui doit réguler les débats, les votes et garantir les droits de l'opposition. Cette décision est l'expression d'un homme politique qui perd pied, ne supportant pas la contradiction, qui n'écoute que son clan le MRC. Parti politique qui ne pèse guère, ni dans le système politique, ni dans la société. Parti qui va prochainement organiser son congrès au KB aux frais des contribuables kremlinois. Est-ce normal qu'un parti politique national utilise les installations de la municipalité gratuitement ? Ainsi, JL Laurent inflige son deuxième coup à la démocratie locale !

Le CM est devenu une chambre d'enregistrement. Les leaders des partis de gauche n'émettent jamais la moindre réserve. Laurent impose la règle de l'unanimité dans la prise de décision et de l'application de la discipline. Il impose un véritable monolithisme à ses adjoints, régnant comme un petit monarque sur notre ville.

L.Zinciroglu, N.Chiboub, J-P.Ruggieri, L.Couto, L.El Krete

KREMLIN-BICÊTRE EN AVANT, RADICAL ET ÉCOLOGISTE

Scandaleuse prise d'otage des Kremlinois par le maire



A l'instar d'autres maires de gauche, M. Laurent a fermé au public à plusieurs reprises l'ensemble des services municipaux au cours de ces dernières semaines.

Après le 13 décembre dernier, journée de protestation démagogique contre une prétendue absence d'aides de l'Etat aux collectivités territoriales, la réforme des retraites a pris le relais dans l'instrumentalisation de l'appareil communal par M. Laurent. Notons que le port de son écharpe lors de ses participations aux manifestations parisiennes pourrait relever du code pénal.

Bien entendu, ce n'est pas le droit de grève des agents de la ville, garanti par la Constitution, qui est ici mis en cause. Mais bien différente est la démarche du maire et de la majorité municipale. Elle consiste, indépendamment du nombre de grévistes, à décréter la suspension de la quasi-totalité des prestations rendues à la population pour appuyer son opposition au projet de réforme gouvernemental. Sont prioritairement touchées les familles, privées des accueils périscolaires et de petite enfance. Pour autant, le 16 février dernier, les services étaient fermés l'après-midi par le maire, mais pas en soirée. Il lui fallait en effet tenir un conseil municipal essentiellement destiné à voter un nouveau règlement intérieur instituant un recul des droits de l'opposition !

Que M. Laurent cesse de prendre les Kremlinois en otage, et respecte le principe républicain de neutralité des services publics.

Les tribunes publiées
par les groupes politiques
du conseil municipal
engagent la seule responsabilité
de leurs auteurs.



**CONSEILS
DE QUARTIER**

**MA VILLE,
MON QUARTIER,
NOS PROJETS !**



mardi 14 mars 2023
Mairie-Fontainebleau

à l'Espace André Maigné
19h30 - 21h30

mercredi 15 mars 2023
Martinets-Le Plateau

à l'école Benoit Malon
19h30 - 21h30

jeudi 16 mars 2023
Barnufles-Cœur de ville

à l'école Charles Péguy
19h30 - 21h30



Plus d'informations
sur kremlinbicetre.fr

KB Le Kremlin
Bicêtre